



TG/194/2(proj.4)

ORIGINAL : Anglais

DATE : 2023-09-04

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

LAVANDE VRAIE, LAVANDINS

Code(s) UPOV : LAVAN

Lavandula L.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

*établis par un expert de l'Union européenne**pour examen par le**Comité technique à sa cinquante-neuvième session,
qui se tiendra à Genève les 23 et 24 octobre 2023**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV**Ce document a été généré à l'aide d'une traduction automatique dont l'exactitude ne peut être garantie. Par conséquent, le texte dans la langue originale est la seule version authentique.*

Autres noms communs :*

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Lavandula L., Isinia Rech. f., Stoechas Mill.</i>	Lavandula, Lavender	Lavande, Lavandin	Lavendel	Lavanda, Lavándula

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN.....	<u>3</u>
2. MATERIEL REQUIS.....	<u>3</u>
3. METHODE D'EXAMEN.....	<u>3</u>
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	<u>3</u>
3.2 Lieu des essais.....	<u>3</u>
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen.....	<u>3</u>
3.4 Protocole d'essai.....	<u>4</u>
3.5 Essais supplémentaires.....	<u>4</u>
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE.....	<u>4</u>
4.1 Distinction.....	<u>4</u>
4.2 Homogénéité.....	<u>5</u>
4.3 Stabilité.....	<u>5</u>
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE.....	<u>6</u>
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>6</u>
6.1 Catégories de caractères.....	<u>6</u>
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	<u>6</u>
6.3 Types d'expression.....	<u>7</u>
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples.....	<u>7</u>
6.5 Légende.....	<u>7</u>
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	<u>8</u>
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	<u>22</u>
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères.....	<u>22</u>
8.2 Explications portant sur certains caractères.....	<u>22</u>
9. BIBLIOGRAPHIE.....	<u>32</u>
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE.....	<u>33</u>

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Lavandula* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes ou semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

- Variétés multipliées par voie végétative : 10 jeunes plantes
- Variétés reproduites par voie sexuée : suffisamment de semences pour produire 20 plantes

S'agissant des semences, celles-ci doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.1.2 L'examen d'une variété peut être achevé quand le service compétent peut déterminer avec certitude le résultat de l'examen.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Le code de couleur et sa version doivent être indiqués dans la description variétale.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Dans le cas de variétés multipliées par voie végétative, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 10 plantes au moins.

3.4.2 Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Dans le cas de variétés multipliées par voie végétative, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 15 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 15 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés multipliées par voie végétative et des variétés autogames reproduites par voie sexuée. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".

4.2.3 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés autogames reproduites par voie sexuée, il faut appliquer une norme de population de 1 % et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type (caractère 1)
- b) Plante : port (caractère 2)
- c) Plante : hauteur par rapport à la largeur (caractère 4)
- d) Feuille : panachure (caractère 8)
- e) Feuille : incisions du bord (caractère 12)
- f) Bractées stériles : couleur principale (caractère 38) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : vert
 - Gr. 3 : rose
 - Gr. 4 : pourpre clair
 - Gr. 5 : pourpre moyen
 - Gr. 6 : pourpre foncé
 - Gr. 7 : violet
- g) Corolle : couleur principale (caractère 43) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : rose
 - Gr. 3 : pourpre
 - Gr. 4 : violet
 - Gr. 5 : bleu

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère.

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

Pour certains caractères, différentes variétés sont indiquées à titre d'exemple, selon le type de plante (caractère 1).

(1) : variétés indiquées à titre d'exemple pour le type de plante : sans bractées stériles

(9) : variétés indiquées à titre d'exemple pour le type de plante : avec bractées stériles

6.5 Légende

English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1	2	3	4	5	6	7	
Name of characteristics in English		Nom du caractère en français		Name des Merkmals auf Deutsch		Nombre del carácter en español	
states of expression		types d'expression		Ausprägungsstufen		tipos de expresión	

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression
 QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
 QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
 PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
 MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

7 Pas applicable

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QL	VG	(+)				
	Plant: type		Plante : type	Pflanze: Typ	Planta: tipo		
	without infertile bracts		sans bractées stériles	ohne sterile Hüllblätter	sin brácteas estériles	Twickel Purple (1)	1
	with infertile bracts		avec bractées stériles	mit sterilen Hüllblättern	con brácteas estériles	Marshwood (9)	9
2. (*)	QN	VG	(+)				
	Plant: growth habit		Plante : port	Pflanze: Wuchsform	Planta: hábito de crecimiento		
	upright		dressé	aufrecht	erguido	3049EVERG (9), Meerlo (1)	1
	semi-upright		demi-dressé	halbaufrecht	semierguido	KLELV15115 (9), Twickel Purple (1)	2
	semi-upright to spreading		demi-dressé à étalé	halbaufrecht bis breitwüchsig	semierguido a extendido	Munstead (1), TV 38 (9)	3
	spreading		étalé	breitwüchsig	extendido	Lavst103 (9), Pas1213797 (1)	4
3.	QN	MG/MS/VG					
	Plant: height		Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	very short		très courte	sehr niedrig	muy baja	Nana Alba (1)	1
	very short to short		très courte à courte	sehr niedrig bis niedrig	muy baja a baja		2
	short		courte	niedrig	baja	LAAZ0009 (1), Purpleberry Ruffles (9)	3
	short to medium		courte à moyenne	niedrig bis mittel	baja a media	FORLEV03 (1), KLELV15115 (9)	4
	medium		moyenne	mittel	media	LAAZ0006 (1), TV 38 (9)	5
	medium to tall		moyenne à haute	mittel bis hoch	media a alta	DC000116LS (9)	6
	tall		haute	hoch	alta	FW Radiance (9), Ostinato (1)	7
	tall to very tall		haute à très haute	hoch bis sehr hoch	alta a muy alta		8
	tall large		très haute	sehr hoch	muy alta	Marshwood (9)	9
4. (*)	QN	VG					
	Plant: height in relation to width		Plante : hauteur par rapport à la largeur	Pflanze: Höhe im Verhältnis zur Breite	Planta: altura en relación a la anchura		
	much taller than broad		beaucoup plus haute que large	viel höher als breit	mucho más alta que ancha	3049EVERG (9), LAVVAL (1)	1
	slightly taller than broad		légèrement plus haute que large	etwas höher als breit	ligeramente más alta que ancha	KLELV15115 (9), Ostinato (1)	2
	as tall as broad		aussi haute que large	so hoch wie breit	tan alta como ancha	LAAZ0006 (1), Lavst103 (9)	3
	slightly broader than tall		légèrement plus large que haute	etwas breiter als hoch	ligeramente más ancha que alta	Nana Alba (1), Purpleberry Ruffles (9)	4
	much broader than tall		beaucoup plus large que haute	viel breiter als hoch	mucho más ancha que alta	DC000020LS (9), LAAZ0009 (1)	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5.	(*)	QN	VG	(+)			
		Plant: density	Plante : densité	Pflanze: Dichte	Planta: densidad		
		very sparse	très lâche	sehr locker	muy laxa		1
		very sparse to sparse	très lâche à lâche	sehr locker bis locker	muy laxa a laxa		2
		sparse	lâche	locker	laxa	FLORLAVBL1 (1), LABZ0011 (9)	3
		sparse to medium	lâche à moyenne	locker bis mittel	laxa a media	Ostinato (1), Twickel Purple (1)	4
		medium	moyenne	mittel	media	3049EVERG (9), LAAZ0008 (1)	5
		medium to dense	moyenne à dense	mittel bis dicht	media a densa	Abrial (1), Purpleberry Ruffles (9)	6
		dense	dense	dicht	densa	LAAZ0009 (1), Lavsd014 (9)	7
		dense to very dense	dense à très dense	dicht bis sehr dicht	densa a muy densa	Dolavimp (9), KLELV16122 (1)	8
		very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	Felice pink (1), KLELV15115 (9)	9
6.		QN	VG	(a)			
		Leaf: intensity of green color	Feuille : intensité de la couleur verte	Blatt: Intensität der Grünfärbung	Hoja: intensidad del color verde		
		very light	très claire	sehr hell	muy clara	KLELV15115 (9)	1
		light	claire	hell	clara	LAAZ0009 (1), Purpleberry Ruffles (9)	2
		medium	moyenne	mittel	media	LAAZ0008 (1), LABZ0011 (9)	3
		dark	foncée	dunkel	oscura	BKLV DVABL (1), EVERMLV19 (9)	4
		very dark	très foncée	sehr dunkel	muy oscura		5
7.		QN	VG	(a)			
		Leaf: intensity of grey tinge	Feuille : intensité de la teinte grise	Blatt: Intensität des Grautons	Hoja: intensidad de la traza gris		
		very weak	très faible	sehr gering	muy débil	TV 38 (9)	1
		weak	faible	gering	débil	EVERMLV19 (9), KLELV16122 (1)	2
		medium	moyenne	mittel	media	LAAZ0009 (1), LABZ0011 (9)	3
		strong	forte	stark	fuerte	DC000116LS (9), LAAZ0008 (1)	4
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
8. (*)	QL	VG	(a)				
	Leaf: variegation		Feuille : panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
	absent		absente	fehlend	ausente	Felice pink (1), LABZ0011 (9)	1
	present		présente	vorhanden	presente	Meerlo (1)	9
9. (*)	QN	MG/MS/VG	(a)				
	Leaf: length		Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	very short		très courte	sehr kurz	muy corta	Purpleberry Ruffles (9)	1
	very short to short		très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta	LAAZ0009 (1)	2
	short		courte	kurz	corta	3049EVERG (9)	3
	short to medium		courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media		4
	medium		moyenne	mittel	media	LAAZ0008 (1), Lavsd014 (9)	5
	medium to long		moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga	RUYLAA1701 (1)	6
	long		longue	lang	larga	LABZ0011 (9), LAVVAL (1)	7
	long to very long		longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga	KLELV16122 (1)	8
	very long		très longue	sehr lang	muy larga		9
10. (*)	QN	MG/MS/VG	(a)				
	Leaf: width		Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	very narrow		très étroite	sehr schmal	muy estrecha	KLELV16122 (1), Purpleberry Ruffles (9)	1
	very narrow to narrow		très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha	LAVVAL (1)	2
	narrow		étroite	schmal	estrecha	LAAZ0009 (1), Royal Purple (9)	3
	narrow to medium		étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media	Lavsd014 (9), RUYLAA1701 (1)	4
	medium		moyenne	mittel	media	LABZ0011 (9), Momparder (1)	5
	medium to broad		moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha	Dolavimp (9), Meerlo (1)	6
	broad		large	breit	ancha	LAAZ0008 (1)	7
	broad to very broad		large à très large	breit bis sehr breit	ancha a muy ancha		8
	very broad		très large	sehr breit	muy ancha		9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11.	QN	MG/MS/VG	(a)					
	Leaf: length/width ratio		Feuille : rapport longueur/largeur		Blatt: Verhältnis Länge/Breite	Hoja: relación longitud/anchura		
	very low		très bas		sehr klein	muy baja		1
	low		bas		klein	baja	3049EVERG (9), LAAZ0008 (1)	2
	medium		moyen		mittel	media	Purpleberry Ruffles (9)	3
	high		élevé		groß	alta	KLELV16122 (1)	4
	very high		très élevé		sehr groß	muy alta	LAVVAL (1)	5
12. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf: incisions of margin		Feuille : incisions du bord		Blatt: Randeinschnitte	Hoja: incisiones de margen		
	absent or shallow		absentes ou peu profondes		fehlend oder flach	ausente o poco profundas	Felice pink (1), Purpleberry Ruffles (9)	1
	medium		moyennes		mittel	media	Meerlo (1), Pure Harmony (9)	2
	deep		profondes		tief	profundas		3
13.	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
	Flowering stem: length		Tige florale : longueur		Blütentrieb: Länge	Tallo floral: longitud		
	very short		très courte		sehr kurz	muy corta	Purpleberry Ruffles (9)	1
	very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz	muy corta a corta	BKLVDVABL (1), KLELV15115 (9)	2
	short		courte		kurz	corta	LABZ0011 (9), Munstead (1)	3
	short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel	corta a media	EVERMLV19 (9)	4
	medium		moyenne		mittel	media	Abrial (1), Dolavimp (9)	5
	medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang	media a larga	RUYLAA1701 (1)	6
	long		longue		lang	larga	Meerlo (1)	7
	long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang	larga a muy larga	Ostinato (1)	8
	very long		très longue		sehr lang	muy larga		9
14.	QN	MS/VG	(+)	(b)				
	Flowering stem: thickness		Tige florale : épaisseur		Blütentrieb: Dicke	Tallo floral: grosor		
	very thin		très mince		sehr dünn	muy delgado	Lady (1)	1
	thin		mince		dünn	delgado	Meerlo (1), Purpleberry Ruffles (9)	2
	medium		moyenne		mittel	medio	LAAZ0008 (1), TV 38 (9)	3
	thick		épaisse		dick	grueso	DC000116LS (9), Ferréol (1)	4
	very thick		très épaisse		sehr dick	muy grueso	H 1116 (9), Ostinato (1)	5

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. (*)	QN	VG	(b)				
	Flowering stem: intensity of green color		Tige florale : intensité de la couleur verte	Blütentrieb: Intensität der Grünfärbung	Tallo floral: intensidad del color verde		
	very light		très claire	sehr hell	muy clara	Ostinato (1), Purpleberry Ruffles (9)	1
	light		claire	hell	clara	Meerlo (1), TV 38 (9)	2
	medium		moyenne	mittel	media	BKLV DVABL (1), LABZ0011 (9)	3
	dark		foncée	dunkel	oscura	EVERMLV19 (9), LAAZ0008 (1)	4
	very dark		très foncée	sehr dunkel	muy oscura		5
16.	QN	VG	(b)				
	Only varieties with Plant type: without infertile bracts: Flowering stem: rigidity of basal part		Seulement variétés avec Type de plante : avec bractées stériles: Tige florale : rigidité de la partie basale	Nur Sorten mit Pflanzentyp: ohne sterile Hüllblätter: Blütentrieb : Starrheit des basalen Teils	Solo variedades con Tipo de planta: sin brácteas estériles: Tallo floral: rigidez de la parte basal		
	very weak		très faible	sehr niedrig	muy débil	Ostinato (1)	1
	weak		faible	niedrig	débil	LAAZ0009 (1)	2
	medium		moyenne	mittel	media	Meerlo (1)	3
	strong		forte	stark	fuerte	LAAZ0008 (1)	4
	very strong		très forte	sehr stark	muy fuerte	Ferréol (1)	5
17.	QN	VG	(b)				
	Only varieties with Plant type: with infertile bracts: Flowering stem: pubescence		Seulement variétés avec Type de plante : avec bractées stériles : Tige florale : pubescence	Nur Sorten mit Pflanzentyp: mit sterilen Hüllblättern: Blütentrieb: Behaarung	Solo variedades con Tipo de planta: con brácteas estériles: Tallo floral: pubescencia		
	very sparse		très lâche	sehr locker	muy laxa		1
	sparse		lâche	locker	laxa	TV 38 (9)	2
	medium		moyenne	mittel	media	EVERMLV19 (9)	3
	dense		dense	dicht	densa	Marshwood (9)	4
	very dense		très dense	sehr dicht	muy densa		5
18. (*)	QL	VG	(b)				
	Flowering stem: lateral branching above foliage		Tige florale : branches latérales au-dessus du feuillage	Blütentrieb: seitliche Verzweigung oberhalb des Laubes	Tallo floral: ramificación lateral por encima del follaje		
	absent		absentes	fehlend	ausente	Meerlo (1)	1
	present		présentes	vorhanden	presente	Ostinato (1), Purpleberry Ruffles (9)	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
19.	QN	MG/MS/VG	(b)			
	Flowering stem: number of lateral branches above foliage	Tige florale : nombre de branches latérales au-dessus du feuillage	Blütentrieb: Anzahl Seitenzweige oberhalb des Laubes	Tallo floral: número de ramas laterales por encima del follaje		
	very few	très petit	sehr gering	muy bajo	Trio (1)	1
	few	petit	gering	bajo	Ostinato (1), TV 38 (9)	2
	medium	moyenne	mittel	medio	EVERMLV19 (9), Felice purple (1)	3
	many	élevé	hoch	alto	Niko (1), Purpleberry Ruffles (9)	4
	very many	très élevé	sehr hoch	muy alto		5
20. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)			
	Flowering stem: length of the longest lateral branch above foliage	Tige florale : longueur de branche latérale la plus longue au-dessus du feuillage	Blütentrieb: Länge des längsten Seitenzweiges oberhalb des Laubes	Tallo floral: longitud de la rama lateral más larga por encima del follaje		
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta	Ferréol (1)	1
	short	courte	kurz	corta	LABZ0011 (9), Ostinato (1)	2
	medium	moyenne	mittel	media	Purpleberry Ruffles (9)	3
	long	longue	lang	larga	Niko (1), TV 38 (9)	4
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	DC000020LS (9)	5
21.	QL	VG	(+)			
	<u>Only varieties with Plant: type: without infertile bracts: Spike: arrangement of flowers</u>	<u>Seulement variétés avec Plante : type : sans bractées stériles : Épi : disposition des fleurs</u>	<u>Nur Sorten mit Pflanze: Typ: ohne ohne sterile Hüllblätter: Ähre: Anordnung der Blüten</u>	<u>Solo variedades con Planta: tipo: sin brácteas estériles: Espiga: disposición de las flores</u>		
	solitary	isolée	einzeln	aislada		1
	clustered	groupée	zusammengewachsen	agrupada	LAAZ0009 (1)	2

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
	Spike: length from first whorl	Épi : longueur à partir du premier verticille	Ähre: Länge ab erstem Quirl	Espiga: longitud a partir del primer verticilo				
	very short	très courte	sehr kurz	muy corta				1
	very short to short	très courte à courte	sehr kurz bis kurz	muy corta a corta	LAAZ0009 (1)			2
	short	courte	kurz	corta	LAAZ0008 (1), Purpleberry Ruffles (9)			3
	short to medium	courte à moyenne	kurz bis mittel	corta a media	BKLVDVABL (1), TV 38 (9)			4
	medium	moyenne	mittel	media	3049EVERG (9), Ferréol (1)			5
	medium to long	moyenne à longue	mittel bis lang	media a larga	Ostinato (1)			6
	long	longue	lang	larga	Meerlo (1)			7
	long to very long	longue à très longue	lang bis sehr lang	larga a muy larga				8
	very long	très longue	sehr lang	muy larga	Niko (1)			9
23. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
	Spike: width	Épi : largeur	Ähre: Breite	Espiga: anchura				
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Niko (1)			1
	very narrow to narrow	très étroite à étroite	sehr schmal bis schmal	muy estrecha a estrecha	BKLVDVABL (1)			2
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Hidcote Pink (1), TV 38 (9)			3
	narrow to medium	étroite à moyenne	schmal bis mittel	estrecha a media	LAAZ0009 (1), Purpleberry Ruffles (9)			4
	medium	moyenne	mittel	media	Marshwood (9), Meerlo (1)			5
	medium to broad	moyenne à large	mittel bis breit	media a ancha	DC000116LS (9), LAAZ0008 (1)			6
	broad	large	breit	ancha	Lavst103 (9)			7
	broad to very broad	large à très large	breit bis sehr breit	ancha muy ancha	Ostinato (1)			8
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Ferréol (1)			9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
24. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)					
	<u>Only varieties with Plant type: without infertile bracts: Spike: length from second whorl</u>		<u>Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : longueur à partir du deuxième verticille</u>		<u>Nur Sorten mit Pflanzentyp: ohne sterile Hüllblätter: Ähre: Länge ab zweitem Quirl</u>	<u>Solo variedades con Tipo de planta: sin brácteas estériles: Espiga: longitud a partir del segundo verticilo</u>			
	very short		très courte		sehr kurz		muy corta	LAZ0009 (1)	1
	very short to short		très courte à courte		sehr kurz bis kurz		muy corta a corta	LAZ0008 (1)	2
	short		courte		kurz		corta	BKLVAVABL (1)	3
	short to medium		courte à moyenne		kurz bis mittel		corta a media	Ferréol (1)	4
	medium		moyenne		mittel		media	RUYLAA1701 (1)	5
	medium to long		moyenne à longue		mittel bis lang		media a larga	Ostinato (1)	6
	long		longue		lang		larga	Meerlo (1)	7
	long to very long		longue à très longue		lang bis sehr lang		larga a muy larga		8
	very long		très longue		sehr lang		muy larga	Niko (1)	9
25. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)					
	<u>Only varieties with Plant type: without infertile bracts: Spike: number of whorls</u>		<u>Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : nombre de verticilles</u>		<u>Nur Sorten mit Pflanzentyp: ohne sterile Hüllblätter: Ähre: Anzahl Quirle</u>	<u>Solo variedades con Tipo de planta: sin brácteas estériles: Espiga: número de verticilos</u>			
	very few		très petit		sehr gering		muy bajo		1
	very few to few		très petit à petit		sehr gering bis gering		muy bajo a bajo	LAZ0009 (1)	2
	few		petit		gering		bajo	LAZ0008 (1)	3
	few to medium		petit à moyen		gering bis mittel		bajo a medio		4
	medium		moyen		mittel		medio	RUYLAA1701 (1)	5
	medium to many		moyen à élevé		mittel bis hoch		medio a alto		6
	many		élevé		hoch		alto		7
	many to very many		élevé à très élevé		hoch bis sehr hoch		alto a muy alto		8
	very many		très élevé		sehr hoch		muy alto	Niko (1)	9

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (*)	QN	MG/MS	(+)	(b)				
	Only varieties with Plant type: without infertile bracts: Spike: ratio length from second whorl / number of whorls		Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : rapport longueur à partir du deuxième verticille / nombre de verticilles		Nur Sorten mit Pflanzentyp: ohne sterile Hüllblätter: Ähre: Verhältnis Länge ab zweitem Quirl / Anzahl Quirle	Solo variedades con Tipo de planta: sin brácteas estériles: Espiga: relación longitud a partir del segundo verticilo/número de verticilos		
	very low		très bas		sehr klein	muy baja	KLELV16122 (1)	1
	very low to low		très bas à bas		sehr klein bis klein	muy baja a baja		2
	low		bas		klein	baja	LAAZ0008 (1)	3
	low to medium		bas à moyen		klein bis mittel	baja a media	BKLV DVABL (1)	4
	medium		moyen		mittel	media	Niko (1)	5
	medium to high		moyen à élevé		mittel bis groß	media a alta	Meerlo (1)	6
	high		élevé		groß	alta	Ostinato (1)	7
	high to very high		élevé à très élevé		groß bis sehr groß	alta a muy alta		8
	very high		très élevé		sehr groß	muy alta		9
27. (*)	PQ	VG	(+)	(b)				
	Spike: shape		Épi : forme		Ähre: Form	Espiga: forma		
	narrow conic		conique étroite		schmal kegelförmig	cónica estrecha	Niko (1)	1
	medium conic		conique moyenne		mittel kegelförmig	cónica media	Abrial (1), LABZ0011 (9)	2
	truncate conic		conique tronquée		gerade kegelförmig	cónico truncada	Ferréol (1)	3
	cylindric		cylindrique		zylindrisch	cilíndrica	LAAZ0009 (1), Purpleberry Ruffles (9)	4
	fusiform		fusiforme		spindelförmig	fusiforme	TV 38 (9)	5
	narrow rhomboid		rhomboïde étroite		schmal rhomboid	romboide estrecha	Meerlo (1)	6
	conic and cylindric		conique et cylindrique		kegelförmig und zylindrisch	cónica y cilíndrica	Ostinato (1)	7
28.	QN	MG/VG	(+)	(b)				
	Spike: number of flowers		Épi : nombre de fleurs		Ähre: Anzahl Blüten	Espiga: número de flores		
	very few		très petit		sehr gering	muy bajo	LAAZ0009 (1)	1
	few		petit		gering	bajo	KLELV15115 (9), Meerlo (1)	2
	medium		moyen		mittel	medio	LAAZ0008 (1), Purpleberry Ruffles (9)	3
	many		élevé		hoch	alto	Ferréol (1), LABZ0011 (9)	4
	very many		très élevé		sehr hoch	muy alto	DC000020LS (9), Niko (1)	5

	English		français		deutsch		español		Example Varieties/ Exemples/ Beispielsorten/ Variedades ejemplo		Note/ Nota
29.	QN	MG/VG	(b)								
	Only varieties with Plant type: without infertile bracts: Spike: number of flowers on apical whorl		Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : nombre de fleurs sur le verticille apical		Nur Sorten mit Pflanzentyp: ohne sterile Hüllblätter: Ähre: Anzahl Blüten am apikalen Quirl		Solo variedades con Tipo de planta: sin brácteas estériles: Espiga: número de flores en el verticilo apical				
	very few		très petit		sehr gering		muy bajo		Niko (1)		1
	few		petit		gering		bajo		LAAZ0009 (1)		2
	medium		moyen		mittel		media		LAAZ0008 (1)		3
	many		élevé		hoch		alto		Ostinato (1)		4
	very many		très élevé		sehr hoch		muy alto		KLELV16122 (1)		5
30.	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)							
	Spike: width of fertile bracts		Épi : largeur des bractées fertiles		Ähre: Breite der fertilen Hüllblätter		Espiga: anchura de las brácteas fértiles				
	very narrow		très étroite		sehr schmal		muy estrecha				1
	very narrow to narrow		très étroite à étroite		sehr schmal bis schmal		muy estrecha a estrecha		LAAZ0008 (1)		2
	narrow		étroite		schmal		estrecha		LAAZ0009 (1)		3
	narrow to medium		étroite à moyenne		schmal bis mittel		estrecha a media				4
	medium		moyenne		mittel		media		Impress Purple (1), Purpleberry Ruffles (9)		5
	medium to broad		moyenne à large		mittel bis breit		media a ancha		KLELV15115 (9)		6
	broad		large		breit		ancha		DC000020LS (9)		7
	broad to very broad		large à très large		breit bis sehr breit		ancha muy ancha		LABZ0008 (9)		8
	very broad		très large		sehr breit		muy ancha				9
31. (*)	PQ	VG	(b)								
	Only varieties with Plant type: with infertile bracts: Spike: main color of fertile bracts		Seulement variétés avec Type de plante : avec bractées stériles : Épi : couleur principale des bractées fertiles		Nur Sorten mit Pflanzentyp: mit sterilen Hüllblättern: Ähre: Hauptfarbe der fertilen Hüllblätter		Solo variedades con Tipo de planta: con brácteas estériles: Espiga: color principal de las brácteas fértiles				
	white		blanc		weiß		blanco		Silver Ghost (9)		1
	green		vert		grün		verde		Pippa White (9)		2
	violet		violet		violett		violeta		KLELV15115 (9)		3
	red purple		rouge pourpre		rotpurpur		púrpura rojizo		Purpleberry Ruffles (9)		4
	brown		brun		braun		marrón		Sidonie (9)		5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
32.	QL	VG	(+)	(b)				
	Only varieties with Plant type: without infertile bracts: Spike: presence of bracteole		Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : présence de bractéoles		Nur Sorten mit Pflanzentyp: ohne sterile Hüllblätter: Ähre: Vorhandensein des Vorblattes	Solo variedades con Tipo de planta: sin brácteas estériles: Espiga: presencia de bracteolas		
	sometimes present		parfois présente		manchmal vorhanden	a veces presente	Munstead (1)	1
	always present		toujours présente		immer vorhanden	siempre presente	LAAZ0008 (1)	9
33.	QN	VG	(+)	(b)				
	Only varieties with Plant type: without infertile bracts: Spike: length of bracteole		Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : longueur de la bractéole		Nur Sorten mit Pflanzentyp: ohne sterile Hüllblätter: Ähre: Länge des Vorblattes	Solo variedades con Tipo de planta: sin brácteas estériles: Espiga: longitud de la bracteola		
	short		courte		kurz	corta	LAAZ0008 (1)	1
	medium		moyenne		mittel	media	LAAZ0009 (1)	2
	long		longue		lang	larga		3
34.	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
	Infertile bracts: number		Bractées stériles : nombre		Sterile Hüllblätter: Anzahl	Brácteas estériles: número		
	few		petit		gering	bajo		1
	few to medium		petit à moyen		gering bis mittel	bajo a medio	Lavst103 (9)	2
	medium		moyen		mittel	medio	Lavsd014 (9)	3
	medium to many		moyen à élevé		mittel bis hoch	medio a alto	Purpleberry Ruffles (9)	4
	many		élevé		hoch	alto		5
35. (*)	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
	Infertile bracts: length		Bractées stériles : longueur		Sterile Hüllblätter: Länge	Brácteas estériles: longitud		
	very short		très courte		sehr kurz	muy corta	EVERMLV19 (9)	1
	short		courte		kurz	corta	H 1116 (9)	2
	medium		moyenne		mittel	media	LABZ0008 (9)	3
	long		longue		lang	larga	KLELV15115 (9)	4
	very long		très longue		sehr lang	muy larga	3049EVERG (9)	5

	English		français		deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
36.	QN	MG/MS/VG	(+)	(b)				
	Infertile bracts: width	Bractées stériles : largeur	Sterile Hüllblätter: Breite	Brácteos estériles: anchura				
	very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	H 1116 (9)		1	
	narrow	étroite	schmal	estrecha	EVERMLV19 (9)		2	
	medium	moyenne	mittel	media	LABZ0008 (9)		3	
	broad	large	breit	ancha	Purpleberry Ruffles (9)		4	
	very broad	très large	sehr breit	muy ancha	3049EVERG (9)		5	
37. (*)	PQ	VG	(+)	(b)				
	Infertile bracts: shape	Bractées stériles : forme	Sterile Hüllblätter: Form	Brácteos estériles: forma				
	linear	linéaire	linear	lineal	H 1116 (9)		1	
	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Purpleberry Ruffles (9)		2	
	oblong	oblongue	rechteckig	oblonga	Pukehou (9)		3	
	oblanceolate	oblanceoléé	verkehrt lanzettlich	oblanceolada	TV 38 (9)		4	
	obovate	obovale	verkehrt eiförmig	oboval	KLELV15115 (9)		5	
	spatulate	spatulée	spatelförmig	espatulada	Otto Quast (9)		6	
	rhombic	rhombique	rhombisch	rómbica	EVERMLV19 (9)		7	
38. (*)	PQ	VG		(b)				
	Infertile bracts: main color	Bractées stériles : couleur principale	Sterile Hüllblätter: Hauptfarbe	Brácteos estériles: color principal				
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)				
39.	QN	VG	(+)	(b)				
	Infertile bracts: undulation of margin	Bractées stériles : ondulation du bord	Sterile Hüllblätter: Randwellung	Brácteos estériles: ondulación del margen				
	very weak	très faible	sehr gering	muy débil			1	
	weak	faible	gering	débil	LABZ0011 (9)		2	
	medium	moyenne	mittel	media	Purpleberry Ruffles (9)		3	
	strong	forte	stark	fuerte	TV 38 (9)		4	
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Lavst103 (9)		5	
40.	QN	MG/MS/VG	(+)					
	Pedicel: length	Pédicelle : longueur	Blütenstiel: Länge	Pedículo: longitud				
	short	courte	kurz	corta	LAAZ0009 (1), Purpleberry Ruffles (9)		1	
	medium	moyenne	mittel	media			2	
	long	longue	lang	larga			3	

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
41. (*)	PQ	VG	(b)				
	Calyx: color	Calice : couleur	Kelch: Farbe	Cáliz: color			
	greyish	grisâtre	gräulich	grisáceo	EVERMLV19 (9)	1	
	greenish	verdâtre	grünlich	verdoso	Azur (1), LABZ0008 (9)	2	
	purplish	pourpre	purpurn	purpúreo	Purpleberry Ruffles (9)	3	
	violet	violet	violett	violeta	LAAZ0008 (1)	4	
42.	QN	VG	(b)				
	Calyx: density of pubescence	Calice : densité de la pubescence	Kelch: Dichte der Behaarung	Cáliz: densidad de pubescencia			
	very sparse	très lâche	sehr locker	muy laxa		1	
	sparse	lâche	locker	laxa	IBPRU41016 (9), Meerlo (1)	2	
	medium	moyenne	mittel	media	LAAZ0008 (1), LABZ0011 (9)	3	
	dense	dense	dicht	densa	KLELV15115 (9), LAAZ0009 (1)	4	
	very dense	très dense	sehr dicht	muy densa	EVERMLV19 (9), Kerbeelight (1)	5	
43. (*)	PQ	VG	(c)				
	Corolla: main color	Corolle : couleur principale	Krone: Hauptfarbe	Corola: color principal			
	RHS Colour chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			
44.	PQ	VG	(c)				
	Corolla: secondary color	Corolle : couleur secondaire	Krone: Sekundärfarbe	Corola: color secundario			
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)			

	English		français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
45.	QN	MG/VG	(+)				
	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt Blühbeginns	Época de inicio de la floración			
	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana			1
	very early to early	très précoce à précoce	sehr früh bis früh	muy temprana a temprana			2
	early	précoce	früh	temprana	Azur (1), LABZ0008 (9)		3
	early to medium	précoce à moyenne	früh bis mittel	temprana a media	Meerlo (1)		4
	medium	moyenne	mittel	media	Ferréol (1), Purpleberry Ruffles (9)		5
	medium to late	moyenne à tardive	mittel bis spät	media a tardía	LABZ0011 (9), Niko (1)		6
	late	tardive	spät	tardía	Abrial (1), FW Radiance (9)		7
	late to very late	tardive à très tardive	spät bis sehr spät	tardía a muy tardía			8
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía			9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

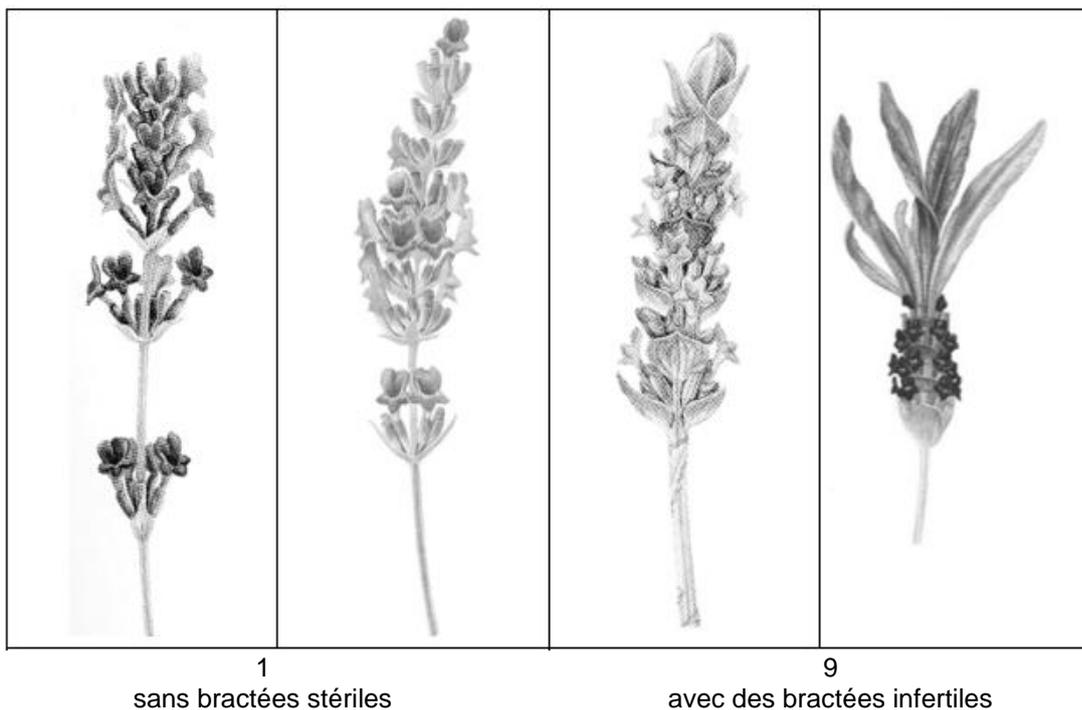
Sauf indication contraire, les observations doivent être effectuées lorsque 80 % des épis sont en fleur.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les observations doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées à partir du tiers médian de la tige florale principale.
- (b) Les observations doivent être effectuées sur la tige florale principale.
- (c) La couleur principale est celle qui occupe la plus grande surface. Lorsque les surfaces des couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir déterminer de manière fiable quelle est la couleur qui occupe la plus grande surface, la couleur la plus foncée est considérée comme la couleur principale

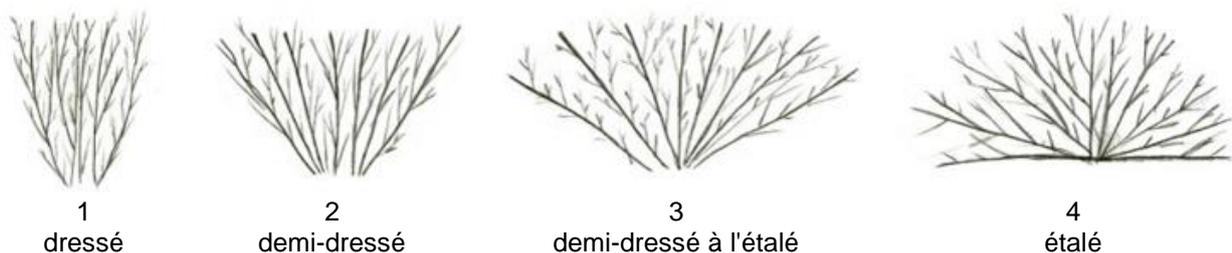
8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 1 : Plante : type



Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

Ad. 2 : Plante : port



Ad. 5 : Plante : densité

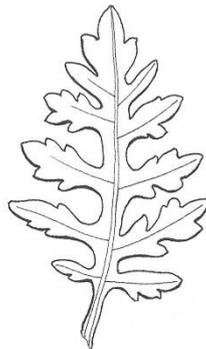


3
lâche

5
moyenne

7
dense

Ad. 12 : Feuille : incisions du bord



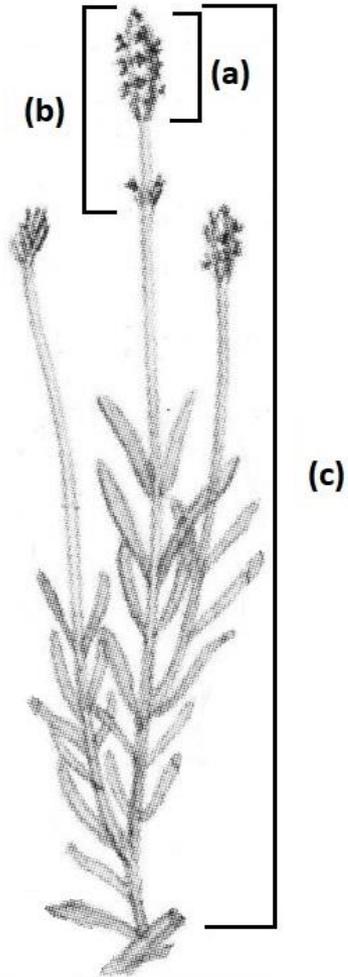
1
absentes ou peu
profondes

2
moyennes

3
profondes

Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

Ad. 13 : Tige florale : longueur



- (a) Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées infertiles : Épi : longueur à partir du deuxième verticille
- (b) Épi : longueur à partir du premier verticille
- (c) Tige florale : longueur

Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

Ad. 14 : Tige florale : épaisseur

Les observations doivent être effectuées sur le tiers médian de la tige, à l'exclusion de l'épi.

Ad. 18 : Tige florale : branches latérales au-dessus du feuillage



Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

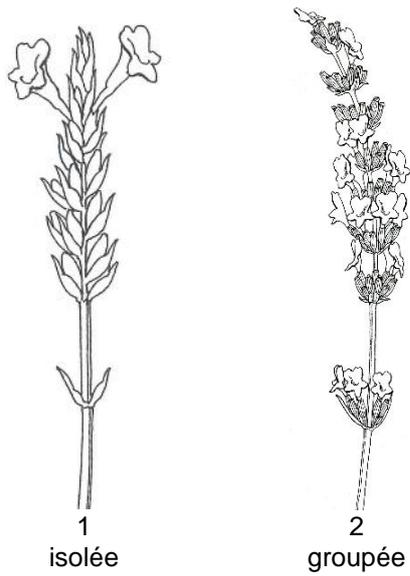
Ad. 20 : Tige florale : longueur de branche latérale la plus longue au-dessus du feuillage



Seulement les variétés avec Plante : type :
sans bractées stériles

Seules les variétés avec Plante : type :
avec des bractées stériles

Ad. 21 : Seulement variétés avec Plante : type : sans bractées stériles : Épi : disposition des fleurs isolée



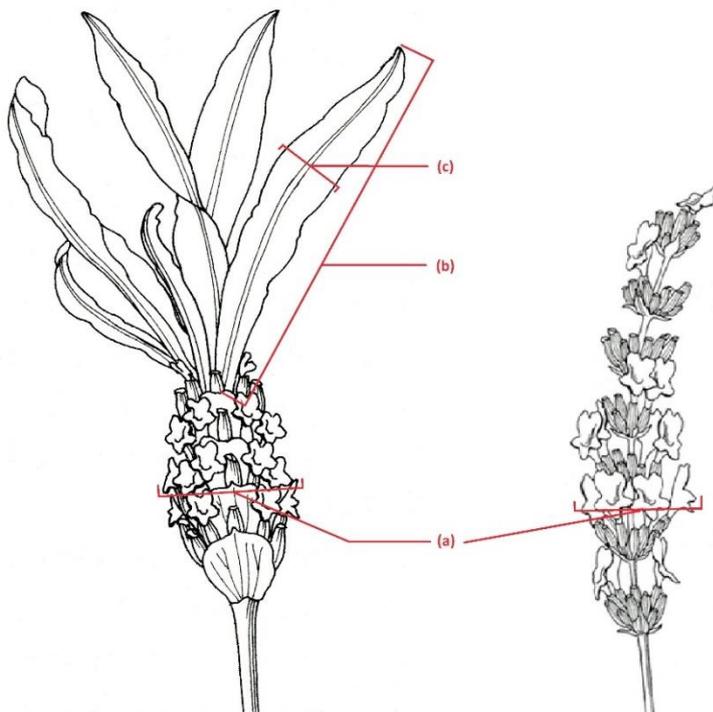
Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

Ad. 22 : Épi : longueur à partir du premier verticille

Voir Ad. 13

Ad. 23 : Épi : largeur

Les observations doivent être effectuées à l'époque de pleine floraison, sur le point le plus large de l'épi (corolle incluse).



- (a) Épi : largeur
- (b) Bractées stériles : longueur
- (c) Bractées stériles : largeur

Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

Ad. 24 : Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : longueur à partir du deuxième verticille

Voir Ad. 13

Ad. 25 : Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : nombre de verticilles

À l'exclusion du premier verticille.

Ad. 26 : Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : rapport longueur à partir du deuxième verticille / nombre de verticilles



1
très bas



5
moyen



9
très élevé

Ad. 27 : Épi : forme



1
conique
étroite



2
conique
moyenne



3
conique
tronquée



4
cylindrique



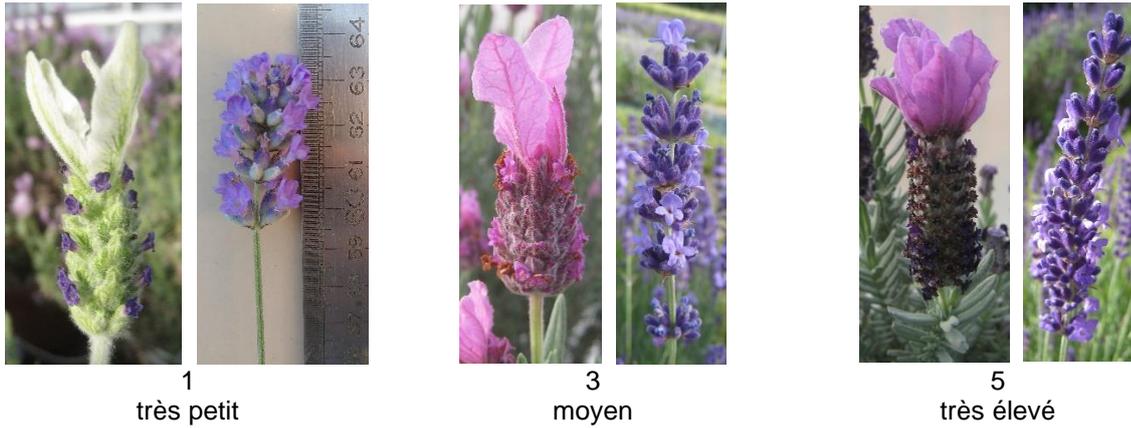
5
fusiforme



6
rhomboïde
étroite

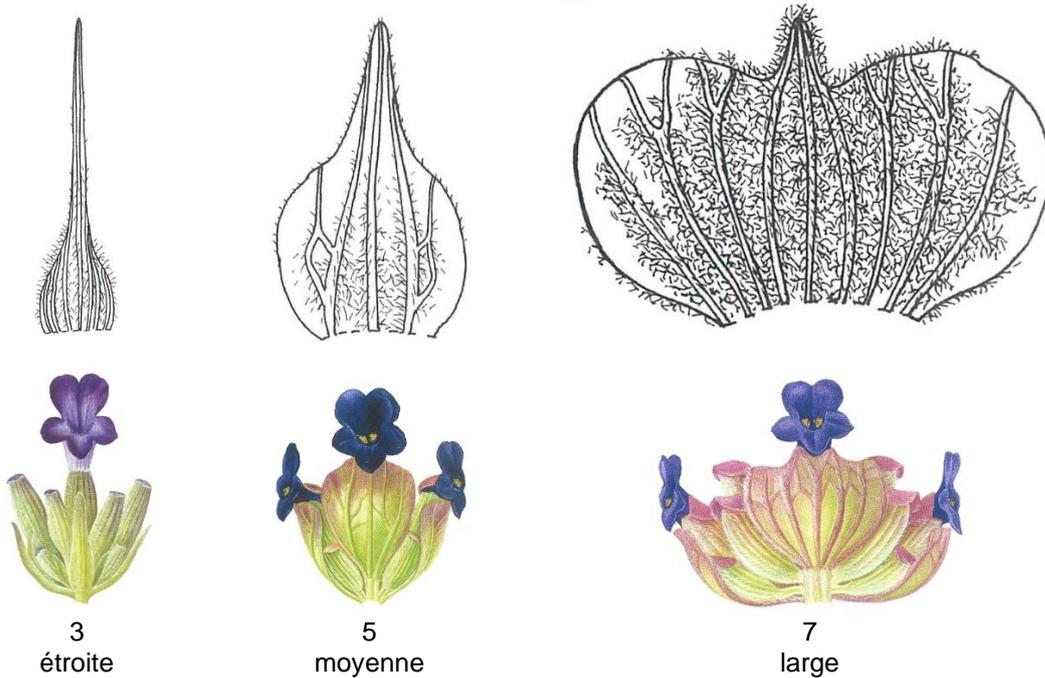
Type d'expression 7 : Des formes à la fois coniques et cylindriques sont observées sur chaque plante, dans la même proportion.

Ad. 28 : Épi : nombre de fleurs



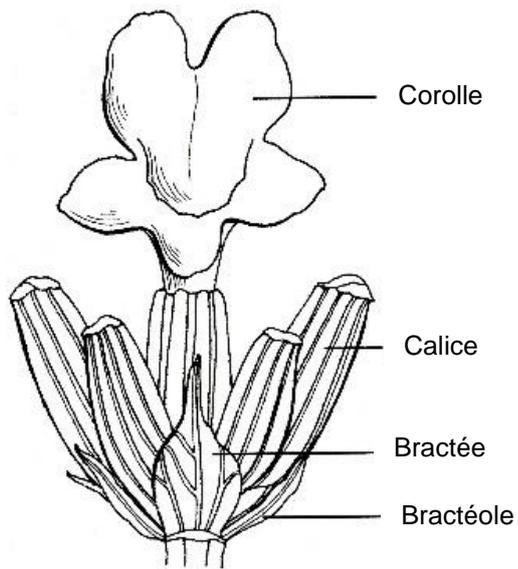
Ad. 30 : Épi : largeur des bractées fertiles

Les observations doivent être effectuées sur la partie la plus large de la bractée, avant qu'elle ne se dessèche.



Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

Ad. 32 : Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : présence de bractéoles



Avec l'aimable autorisation de Georita Harriott, Royal Botanic Garden, Kew.

Ad. 33 : Seulement variétés avec Type de plante : sans bractées stériles : Épi : longueur de la bractéole



1
courte



2
moyenne



3
longue

Ad. 34 : Bractées stériles : nombre



1
petit



3
moyen



5
élevé

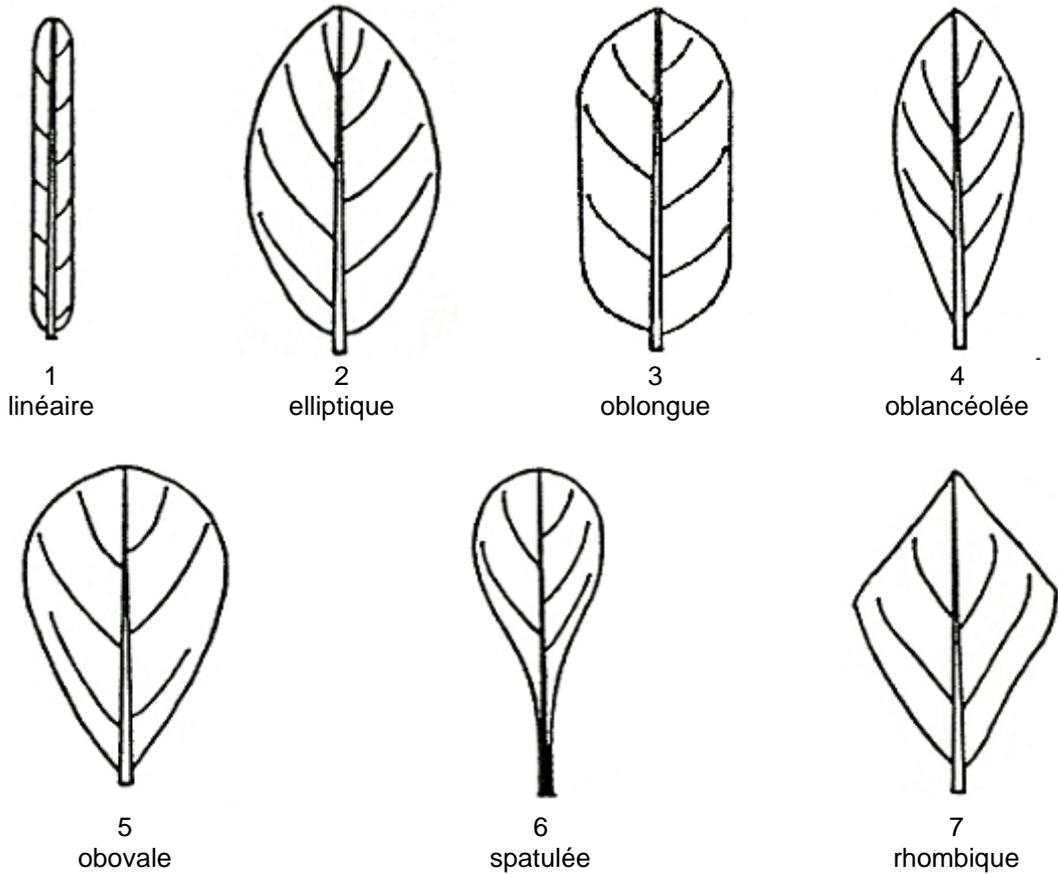
Ad. 35 : Bractées stériles : longueur

Voir Ad. 23

Ad. 36 : Bractées stériles : largeur

Voir Ad. 23

Ad. 37 : Bractées stériles : forme



Ad. 39 : Bractées stériles : ondulation du bord



1
très faible



3
moyenne



5
très forte

Ad. 40 : Pédicelle : longueur



1
courte



2
moyenne



3
longue

Ad. 45 : Époque du début de la floraison

L'époque du début de la floraison est atteinte lorsque 20 % des plantes ont des fleurs ouvertes.

9. Bibliographie

Armitage, A.M., 1989: Herbaceous Perennial Plants. Varsity Press, Inc., Athens, Georgia.

De Wolf, Gordon P., 1955: Notes on Cultivated Labiates. 5. Lavandula B... 3: 47-57.

McLeod J.A., 1989: Lavander, Sweet Lavender. Kangaroo Press, reprinted in 1991.

McNaughton, V.J., 1994: The Essential Lavender, Penguin Books.

McNaughton, V. J., 2000: Lavender: The Grower's Guide. Bloomings Books, Melbourne.

Tucker, Arthur O., 1981: The Correct Name of Lavandin and its Cultivars (Labiatae), Baileya 21: 131 – 133.

Tucker, Arthur O. and Hensen, Karel, J.W., 1985: The Cultivars of Lavender and Lavandin (Labiatae), Baileya 22: 168 – 177.

Upton, Tim and Andrews, Susyn, 2004: The Genus Lavandula, Royal Botanic Garden, Kew.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1	Nom botanique	<input type="text" value="Lavandula L."/>
1.2	Nom commun	<input type="text" value="Lavande vraie/Lavandins"/>
2. Demandeur		
	Nom	<input type="text"/>
	Adresse	<input type="text"/>
	Numéro de téléphone	<input type="text"/>
	Numéro de télécopieur	<input type="text"/>
	Adresse électronique	<input type="text"/>
	Obtenteur (s'il est différent du demandeur)	<input type="text"/>
3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur		
	Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>
	Référence de l'obteneur	<input type="text"/>

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

[]

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

[]

4.1.4 Autre []
(préciser)

[]

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2	Méthode de multiplication de la variété	
4.2.1	Multiplication végétative	
a)	boutures	[]
b)	multiplication <i>in vitro</i>	[]
c)	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	
4.2.2	Semences	[]
	<input type="text"/>	
4.2.3	Autre (veuillez préciser)	[]
	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)		
Caractères	Exemples	Note
5.1 (1) Plante : type		
sans bractées stériles	Twickel Purple (1)	1 []
avec bractées stériles	Marshwood (9)	9 []
5.2 (2) Plante : port		
dressé	3049EVERG (9), Meerlo (1)	1 []
demi-dressé	KLELV15115 (9), Twickel Purple (1)	2 []
demi-dressé à étalé	Munstead (1), TV 38 (9)	3 []
étalé	Lavst103 (9), Pas1213797 (1)	4 []
5.3 (4) Plante : hauteur par rapport à la largeur		
beaucoup plus haute que large	3049EVERG (9), LAVVAL (1)	1 []
légèrement plus haute que large	KLELV15115 (9), Ostinato (1)	2 []
aussi haute que large	LAAZ0006 (1), Lavst103 (9)	3 []
légèrement plus large que haute	Nana Alba (1), Purpleberry Ruffles (9)	4 []
beaucoup plus large que haute	DC000020LS (9), LAAZ0009 (1)	5 []
5.4 (8) Feuille : panachure		
absente	Felice pink (1), LABZ0011 (9)	1 []
présente	Meerlo (1)	9 []
5.5 (12) Feuille : incisions du bord		
absentes ou peu profondes	Felice pink (1), Purpleberry Ruffles (9)	1 []
moyennes	Meerlo (1), Pure Harmony (9)	2 []
profondes		3 []

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.6(i) (38) Bractées stériles : couleur principale		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.6(ii) (38) Bractées stériles : couleur principale		
blanc		1 []
vert		2 []
rose		3 []
pourpre clair		4 []
pourpre moyen		5 []
pourpre foncé		6 []
violet		7 []
autre (préciser):		[]
5.7(i) (43) Corolle : couleur principale		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.7(ii) (43) Corolle : couleur principale		
blanc		1 []
rose		2 []
pourpre		3 []
violet		4 []
bleu		5 []
autre (préciser):		[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
---	---	--	--

<i>Exemple</i>	<i>Plante: taille</i>	<i>très petite</i>	<i>moyenne</i>
----------------	-----------------------	--------------------	----------------

--	--	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui Non

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

Une photographie en couleurs représentative de la variété montrant les principaux caractères distinctifs de cette dernière, devra être jointe au questionnaire technique. La photographie fournira une illustration visuelle de la variété candidate qui complète les informations fournies dans le questionnaire technique.

Les principaux points à prendre en considération lors de la prise d'une photographie de la variété candidate seraient les suivants :

- Indication de la date et de l'emplacement géographique
- Désignation correcte (référence d'obteneur)
- Photographie imprimée de bonne qualité (minimum 10 cm x 15 cm) et/ou version en format électronique à résolution suffisante (minimum 960 x 1280 pixels)

Des conseils pour la remise de photographies avec le questionnaire technique sont disponibles dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen", note indicative (GN) 35 (<http://www.upov.int/tgp/fr/>).

[Le lien indiqué peut être supprimé par les membres de l'Union lorsqu'ils rédigent leurs propres principes directeurs d'examen.]

- La variété est-elle destinée à être cultivée

- en serre
- en plein air

- Utilisation principale : (précisez)

- plante de jardin
- plante en pot
- fleurs séchées
- huile essentielle
- autres (précisez)

.....

- Résistance aux parasites et aux maladies

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []
c) Culture de tissus	Oui []	Non []
d) Autres facteurs	Oui []	Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]